

Agroforesterie : dans les règles de l'arbre

Formation réalisée en partenariat avec l'association Pour une Agriculture du Vivant

L'agroforesterie est une pierre essentielle à l'agriculture du vivant, et renferme de multiples opportunités pour des filières plus durables, ancrées dans des territoires productifs et résilients. Diversification des productions, gestion durable des ressources naturelles, approvisionnement local en biomasse énergie... autant de leviers au service d'une agro-écologie complète et ambitieuse engagée « du sol au paysage ».

Contenu de la formation

Introduction à l'agroforesterie

Présentiel

7 heures - le 10 novembre 2020

Objectifs

Déterminer les grands principes et la place de l'arbre dans l'agrosystème
Appréhender la mise en œuvre de l'agroforesterie à différentes échelles : parcelle, ferme, territoire, filière

Contenus

Comprendre les bases de l'agroforesterie

- Fondements et principes : l'agriculture du vivant, du sol au paysage
- Historique, formes et pratiques agroforestières
- L'arbre dans la productivité des systèmes
- Impact sur les facteurs de production (sol, eau, biodiversité, climat...)
- Perspectives de développement, de la parcelle au territoire

RSE : penser et organiser la transition des entreprises/filières avec l'agroforesterie

- L'agroforesterie dans les filières alimentaires
- Exemples et perspectives

Intervenant(s)

Fabien Balaguer

Directeur de l'Association Française d'Agroforesterie

Durée totale et lieu de la formation

7 heures

Dont 7h en Présentiel - **ESAT Bastille, 29 rue du Faubourg Saint Antoine, 75011 PARIS 11,**

Le 10/11/20 de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Accueil café une demi-heure avant le début de la formation

Publics visés et prérequis

Agriculteurs, techniciens agricoles, acteurs territoriaux, acteurs du secteur agro-alimentaire en contact direct avec l'amont agricole (responsables projet, responsables qualité, RSE, chargés de

mission)

Pour tous les autres publics intéressés, merci de nous contacter pour vérifier avec vous la cohérence et faisabilité de votre projet avec les objectifs de formation.

Les pré- requis sont :

- Pas de connaissances pré-requises.

Il est très vivement conseillé à toute personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) de nous contacter avant toute inscription car nos formations comportent très fréquemment une pratique « Terrain » (ex. visite de fermes) et cette séquence peut être inaccessible en fonction du handicap.

Effectif du groupe

5 minimum - 12 maximum

Modalités d'évaluation

Les séquences présentielle sont aussi évaluées sous forme de questions / réponses posées individuellement ou en collectif tout au long de la formation ; sous forme de travaux pratiques en sous-groupes (travaux sur des tableaux, des schémas, des photos de parcelles...)

Sanction de la formation

Attestation de réalisation de formation

Public éligible et prise en charge

Notre organisme étant référencé au Datadock, cette formation peut être prise en charge par **les fonds de formation Vivea** pour les cotisants à la MSA ou par tout autre OPCO (ex. OCAPIAT , AKTO...) pour les salariés d'entreprise

La prise en charge est également possible par tous les financeurs publics (ex. : Pôle Emploi...).

Pour les stagiaires sans financement particulier, **un devis** est adressé à la suite de leur pré-inscription.

Inscription

[S'inscrire](#)